

Tafsir Al Qur'an sourate Nuh

Par Aboul Fida' Isma'il Ibn Kathir^(ra)



Kufr Bi Taghut Publication

Un **Seul** Seigneur (Allah)
Un **Seul** Guide (Muhammad)
Un **Seul** Livre (Le Qur'an)
Un **Seul** but (Plaire a Allah)
Un **Seul** Combat
Une **Seul** Communauté

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

Louange à Allah, Nous Le louons et Lui demandons aide et pardon. Nous revenons repentants vers Lui. Nous recherchons auprès d'Allah la protection contre nos vices et nos méfaits. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer. Celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, Seul et sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messenger. Que la prière d'Allah et Ses abondantes salutations soient sui lui, ainsi que sa famille, ses Compagnons et ceux qui les suivent dans un beau comportement jusqu'au Jour de la Rétribution! Pour ce qui suit : Qu'Allah vous fasse miséricorde, mes chers frères.

L'édition **Kufr bi Taghut Publication** est née dans le but de présenter des livres de référence, combattus et interdits par les Tawaghit, afin de réhabiliter l'honneur des héros défenseurs du Tawhid. Elle a également pour objectif de diffuser la science utile et obligatoire. Mais aussi de rendre accessible gratuitement beaucoup de livres, corrigés quant à leurs traductions, formats ou présentations.

71 - Nooh

بسم الله الرحمن الرحيم

1. Nous avons envoyé Nuh vers son peuple: "Avertis ton peuple, avant que leur vienne un châtiment douloureux".
2. Il [leur] dit: "Ô mon peuple, je suis vraiment pour vous, un avertisseur clair,
3. Adorez Allah, craignez-Le et obéissez-moi,
4. pour qu'Il vous pardonne vos péchés et qu'Il vous donne un délai jusqu'à un terme fixé. Mais quand vient le terme fixé par Allah, il ne saurait être différé si vous saviez!"

Allah envoya Nuh (as) à son peuple, ayant pour mission de l'avertir contre le châtiment d'Allah avant qu'il ne l'atteigne. « Nous avons envoyé Noé vers son peuple : "Avertis ton peuple avant qu'un châtiment douloureux ne les atteigne" ». Il lui ordonna de n'adorer qu'Allah seul et de s'abstenir de tout ce qu'Il a interdit. « Il dit : Ô mon peuple ! Adorez Allah. Vous n'avez pour vous aucun autre dieu que Lui. Je crains pour vous le châtiment d'un jour douloureux ». S'il lui obéit, croit en Lui et en Son message, ce châtiment lui sera épargné et Allah pardonnera les péchés commis, ou une partie d'eux. « Il vous pardonnera vos péchés et vous laissera subsister jusqu'à un terme fixé ». Les ulémas ont déduit de ce verset que l'obéissance à Allah, les actes de charité et le maintien des liens de parenté procurent, en effet, la longévité.

« Car quand le terme d'Allah arrive, il ne saurait être différé. Si vous saviez ! » Hâtez-vous donc de vous acquitter de toutes les prescriptions avant qu'une vengeance divine ne vous emporte. Car aucun ordre divin

ne peut être repoussé et nul ne saurait s'opposer à une décision prise par Allah le Tout-Puissant, auquel toutes les créatures sont soumises.

5. Il dit: "Seigneur! J'ai appelé mon peuple, nuit et jour.
6. Mais mon appel n'a fait qu'accroître leur fuite.
7. Et chaque fois que je les ai appelés pour que Tu leur pardonnes, ils ont mis leurs doigts dans leurs oreilles, se sont enveloppés de leurs vêtements, se sont entêtés et se sont montrés extrêmement orgueilleux.
8. Ensuite, je les ai appelés ouvertement.
9. Puis, je leur ai fait des proclamations publiques, et des confidences en secret.
10. J'ai donc dit: "Implorez le pardon de votre Seigneur, car Il est grand Pardonneur,
11. pour qu'Il vous envoie du ciel, des pluies abondantes,
12. et qu'Il vous accorde beaucoup de biens et d'enfants, et vous donne des jardins et vous donne des rivières.
13. Qu'avez-vous à ne pas vénérer Allah comme il se doit,
14. alors qu'Il vous a créés par phases successives?
15. N'avez-vous pas vu comment Allah a créé sept cieux superposés
16. et y a fait de la lune une lumière et du soleil une lampe?
17. Et c'est Allah qui, de la terre, vous a fait croître comme des plantes,
18. puis Il vous y fera retourner et vous en fera sortir véritablement.
19. Et c'est Allah qui vous a fait de la terre un tapis,
20. pour que vous vous acheminiez par ses voies spacieuses".

Nuh (as) se plaignit auprès de son Seigneur تعالى contre ses concitoyens et de ce qu'il rencontra d'eux durant toute la période qu'il passa avec eux, qui fut mille ans moins cinquante, malgré ses exhortations et ses avertissements. « Il dit : Seigneur ! J'ai appelé mon peuple, nuit et jour. Mais mon appel n'a fait qu'accroître leur fuite ». En obtempérant à Tes ordres, dit Nuh, j'ai appelé mon peuple nuit et jour sans me lasser, et mon appel n'a fait qu'augmenter son éloignement de la vérité que j'ai prêchée. « Et chaque fois que je les ai appelés pour que Tu leur pardonnes, ils ont mis leurs doigts dans leurs oreilles, se sont enveloppés de leurs vêtements, se sont obstinés et se sont montrés orgueilleusement hautains ». Chaque fois que je les ai appelés pour que Tu leur pardonnes, ils se sont mis les doigts dans les oreilles pour ne rien entendre de mes exhortations et, d'autant plus, ils se sont enveloppés de leurs vêtements. Cette dernière expression, Ibn Abbas l'a commentée en disant qu'ils se sont déguisés pour ne plus être reconnus. Et Nuh continua : ils se sont obstinés et se sont montrés orgueilleux en se détournant de la vérité pour ne plus s'y conformer. « Ensuite, je les ai appelés ouvertement. Puis je leur ai parlé en public et en secret », c'est-à-dire en tête-à-tête afin que mon appel ait plus d'effet. Je leur ai dit : « Implorez le pardon de votre Seigneur, car Il est grand Pardonneur ». Revenez à Allah repentants, car Allah accepte le repentir et ne cesse de pardonner les péchés. Si vous faites cela, « Il vous enverra du ciel une pluie abondante, Il vous accordera beaucoup de biens et d'enfants, et Il vous donnera des jardins et des rivières

», pour prix de votre soumission à Lui. Il vous accordera de Ses bienfaits : l'eau du ciel en abondance et la récolte de la terre ; ainsi Il multipliera vos enfants et mettra à votre disposition des jardins et des cours d'eau.

Puis Nuh passa des exhortations aux avertissements et son appel prit un autre cours : « **Qu'avez-vous à ne pas espérer la grandeur d'Allah** », en Lui accordant le respect qui sied à Sa majesté et en redoutant Ses représailles et Son châtiment, « **alors qu'Il vous a créés par phases successives** », à partir d'une goutte de sperme, etc.

« **N'avez-vous pas vu comment Allah a créé sept cieux superposés** », ou suivant une autre traduction plus exacte : sept cieux superposés les uns au-dessus des autres, où les astres tournent en suivant leur orbite et certains ont des satellites. « **Et y a placé la lune comme lumière, et le soleil comme flambeau** ». C'est-à-dire des lumières différentes. Grâce au soleil, on peut distinguer le jour de la nuit, et grâce à la lune qui passe par des phases successives et dont la lumière s'accroît ou diminue, on peut calculer les jours et les mois, comme Allah a dit ailleurs : « **C'est Lui qui a fait du soleil une clarté et de la lune une lumière, et Il en a déterminé les phases afin que vous sachiez le nombre des années et le calcul [du temps]** » (S.10, v.5).

Allah a fait croître les hommes de la terre comme les plantes, et une fois morts, Il les y renverra ; enfin, au Jour de la Résurrection, Il les en fera surgir à nouveau, car, comme Il les a créés la première fois, Il les fera

renaître. « Et Allah vous a fait croître de la terre comme une plante. Puis Il vous y fera retourner, et Il vous en fera sortir à nouveau ».

« Et Allah vous a fait de la terre un tapis ». Il a fait de la terre comme un tapis en l'étendant et en y plantant les hautes montagnes, « afin que vous suiviez des chemins larges ». Ainsi, vous pouvez vous y installer là où vous voudrez et circuler dans toutes les directions.

Nuh, par ces propos, montre à son peuple le pouvoir d'Allah et les bienfaits qu'Il accorde aux hommes, soit du ciel, soit de la terre, car Il est le seul Créateur et le Dispensateur par excellence qui pourvoit aux besoins de Ses serviteurs. Les hommes doivent donc Lui être reconnaissants en n'adorant que Lui sans rien Lui associer.

21. Nuh dit: "Seigneur, ils m'ont désobéi et ils ont suivi celui dont les biens et les enfants n'ont fait qu'accroître la perte.

22. Ils ont ourdi un immense stratagème,

23. et ils ont dit: "N'abandonnez jamais vos divinités et n'abandonnez jamais Wadd, Suwâ'n, Yaghûth, Ya'uq et Nasr.

24. Elles [les idoles] ont déjà égaré plusieurs. Ne fais [Seigneur] croître les injustes qu'en égarement.

Nuh (as) se plaignit auprès d'Allah que son peuple lui désobéissait, le contrecarravait et le traitait de menteur, en suivant ceux qui ont négligé les enseignements et dont la fortune et les enfants ne font qu'augmenter leur perte, et qui ne sont pour eux qu'une épreuve en ce monde.

« Ils ont ourdi une immense ruse », et suivent les hommes fortunés dans leur égarement, en intriguant ainsi une intrigue énorme. « Et ils ont dit : N'abandonnez jamais vos divinités, n'abandonnez jamais Wadd, ni Souwa', ni Yaghouth, ni Ya'ouq, ni Nasr » qu'ils adoraient en dehors d'Allah. Ibn Abbas a dit : « Ces mêmes idoles (dont nous allons parler) furent adorées aussi par les Arabes et qui sont :

- Wadd : appartenant à la tribu Kalb et se trouvait à Doumat Al-Jandal.
- Souwa' : celle de la tribu Hudhayl.
- Yaghouth : qui appartenait d'abord à Bani Mourad, puis devint celle de Bani Ghatif, dans une région appelée Al-Jarf, à Saba.
- Ya'ouq : qui appartenait à Hamadan.
- Nasr : l'idole de Himyar, et appartenait en particulier à Dhou Al-Kila'.

Ces idoles, poursuivit Ibn Abbas, portent les noms d'hommes vertueux du peuple de Nuh (as). Quand ils moururent, Shaytan inspira à leur peuple de mettre là où ils s'asseyaient dans leurs assemblées, c'est-à-dire à leurs places, des idoles en leur donnant les mêmes noms. Les hommes, à cette époque, s'exécutèrent, mais ces idoles ne furent adorées qu'après la disparition de cette génération et l'expansion de l'ignorance ».

Muhammad ibn Qays raconta la même chose, mais il précisa la période où ces idoles furent inventées en la limitant entre Adam et Nuh, et que les hommes les invoquaient pour obtenir de la pluie.

« Ils ont égaré beaucoup de gens », car l'adoration de ces idoles continua à être pratiquée jusqu'à l'avènement de l'Islam, de la part des Arabes et des non-Arabes. On cite à l'appui la prière qu'avait faite Ibrahim (as) en implorant le Seigneur : « Et préserve-moi ainsi que mes enfants de l'adoration des idoles » (S.14, v.35).

Puis Nuh invoqua Allah contre son peuple à cause de sa mécréance et de son obstination, tout comme Moussa qui fit de même contre Fir'awn et sa cour en disant : « Ô notre Seigneur, anéantis leurs biens et endurecis leurs cœurs, afin qu'ils ne croient pas jusqu'à ce qu'ils aient vu le châtiment douloureux » (S.10, v.88). Les deux invocations furent exaucées, et les peuples de Nuh et de Fir'awn furent noyés.

25. A cause de leurs fautes, ils ont été noyés, puis on les a fait entrer au Feu, et ils n'ont pas trouvé en dehors d'Allah, de secoureurs".

26. Et Nuh dit:"Seigneur, ne laisse sur la terre aucun mécréants.

27. Si Tu les laisses [en vie], ils égareront Tes serviteurs et n'engendreront que des pécheurs mécréants.

28. Seigneur! Pardonne-moi, et à mes père et mère et à celui qui entre dans ma demeure croyants, ainsi qu'aux croyants et croyantes; et ne fais croître les injustes qu'en perdition".

À cause de la multitude de leurs péchés, de leur obstination, de leur persévérance dans leur mécréance et de leur mauvais comportement envers leur Prophète, ils furent engloutis par le déluge et introduits dans le Feu, en d'autres termes, de la froideur de l'eau à la

chaleur des flammes. « Ils ne trouvèrent pour eux aucun secours en dehors d'Allah » et nul ne put les sauver du châtement d'Allah.

Puis Nuh invoqua Allah : « Seigneur, ne laisse subsister sur la terre aucun mécréant ». Allah l'exauça et fit périr tous les mécréants parmi son peuple, même le propre fils de Nuh qui s'écartait de son père en lui disant : « Il répondit : "Je vais me réfugier vers une montagne qui me protégera de l'eau." » (S.11, v.43).

À ce propos, Ibn Abbas rapporte que le Messenger d'Allah ﷺ a dit : « Si Allah avait fait miséricorde à l'un du peuple de Nuh, Il aurait été clément envers une femme qui, en voyant l'eau couvrir la terre, porta son enfant et escalada la montagne. Quand l'eau l'atteignit, elle le porta sur ses épaules, et lorsque l'eau atteignit ce niveau, elle le mit sur sa tête ; enfin, elle dut l'élever haut sur sa main. Si Allah avait été clément envers quiconque, Il l'aurait été envers cette femme »

(rapporté par Ibn Abi Hatim).

Allah n'a sauvé du peuple de Nuh sur l'arche que ceux qui ont cru en lui : « Car si Tu en laissais, ils égareraient Tes serviteurs » parmi les générations à venir après eux, « et n'engendreraient que des pervers et des mécréants ». Cette prière ne fut formulée par Nuh qu'après cette longue période, presque dix siècles, qu'il a passée à les appeler à la foi, jusqu'à ce qu'à la fin il devînt désespéré de leur conversion et de leur soumission.

Mais il n'a pas manqué, d'autre part, d'implorer le pardon pour lui-même, pour ses parents et pour tous les croyants qui pénétreront dans sa demeure. À cet égard,

Abou Sa'id rapporte avoir entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : « Ne tiens compagnie qu'au croyant et ne te mets à table qu'avec le pieux (en l'invitant chez toi) » (rapporté par Ahmad, Abou Dawoud et Tirmidhi).

Enfin, Nuh invoqua Allah en faveur de tous les croyants et de toutes les croyantes, morts et vivants. Ainsi devra être formulée toute invocation en imitant Nuh (as).